

# Infos Municipales

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Voici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 7 février dernier.

### I - INTERCOMMUNALITE

#### 1.1 Voirie d'Intérêt Communautaire (V.I.C.)

La C.C.B.E. avait décidé en 1999 d'élargir ses compétences à la voirie des pôles et zones d'activités dans le cadre de sa compétence "Développement économique".

Des conventions de prise en charge ont été signées avec les communes concernées par des ZA dont Chabons pour la ZA Actival courant 2001. Ces conventions transféraient la charge d'entretien vers la CCBE.

Le constat et l'évolution de ces zones, notamment le changement de destination de certaines constructions qui n'ont plus vocation économique, ont nécessité une remise en question globale.

Un bureau communautaire en 2010 a souhaité une nouvelle étude et ainsi l'élaboration de nouvelles conventions.

#### Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire :

1. les voiries répertoriées sur la liste et les plans annexés aux statuts de la communauté de communes de Bièvre Est.

2. Les voies internes aux zones d'activités d'intérêt communautaire dès lors qu'elles sont classées dans le domaine public des communes.

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver la nouvelle rédaction des compétences de la Communauté de Communes de Bièvre Est.

**Adopté à l'unanimité**

#### 1.2 Modification de compétence de la CCBE « communication électronique »

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes de Bièvre Est a décidé de construire très prochainement une infrastructure de télécommunication à très haut débit afin de satisfaire les besoins des entreprises présentes et futures situées dans le Parc d'activités de Bièvre Dauphine.

Ce projet a fait l'objet d'un travail collaboratif entre les services de la C.C.B.E. et ceux du Département, afin de l'inscrire en parfaite cohérence avec la stratégie d'aménagement numérique départementale (Isère Numérique) couvrant la totalité du Département.

Au-delà du simple subventionnement de cette opération, il est proposé d'inscrire ces travaux dans une démarche de co-maîtrise d'ouvrage.

Pour la signature de cette convention, la sécurité juridique recommande de modifier les statuts de la communauté de communes pour prévoir spécifiquement la possibilité pour elle de recevoir mandat du Conseil Général de l'Isère pour porter la maîtrise d'ouvrage départementale pour la réalisation des travaux concernés Nœud Réseau Optique - NRO (Izeaux et Chabons) et partie du shelter (PA Bièvre Dauphine).

Shelter = abri de réseau

**Adopté à l'unanimité**

#### 1.3 Convention de mise à disposition avec la C.C.B.E.

La présente convention précise les modalités d'occupation des locaux de l'école publique située 88 route de Grenoble, à Chabons, par la Communauté de Communes de Bièvre Est pour l'exercice de sa compétence « Animation Sociale ».

Cette structure accueille et organise les activités définies dans le cadre de son Accueil de Loisirs Sans Hébergement agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et du contrat de projet du centre socioculturel co-signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble.

Le maire expose que cette convention va faire l'objet d'un vote à la C.C.B.E. très prochainement et il demande l'accord du conseil pour signer cette convention.

**Adopté à l'unanimité**

### II - MARCHE PUBLIC

#### Ouverture d'un marché public

Suite à la dernière réunion avec Alp'études, nous avons à ce jour une esquisse du projet pourtour Mairie.

Il s'avère possible de commencer les travaux par le nettoyage de la zone.

## Infos Municipales

Cette opération se scinde en lots afin de hiérarchiser les priorités et établir un calendrier d'action.

Il est proposé de commencer à lancer un marché pour :

- destruction du préau
- démontage des murets
- nivellement du sol suite à la destruction
- arrachage d'arbres vers le mairie

Ces opérations différentes par leur nature et par les corps de métiers ne peuvent être englobées dans un seul lot.

Il convient de voir si les seuils sont déclenchés au titre de la publicité.

### III - FINANCES

#### 3.1 Adoption Compte Administratif 2013

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. José NICKEL 1er adjoint, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Les élus prennent acte de la présentation faite du Compte Administratif, qui peut se résumer dans le tableau ci-dessous.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	942 111,89 €
Recettes de l'exercice	1 184 565,29 €
	-----
Résultat de l'exercice	242 453,40 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	299 278,81 €
Recettes de l'exercice	578 800,96 €
	-----
Résultat de l'exercice	279 522,15 €

#### AUTRES DONNEES

Reprise résultat antérieur fonctionnement : 263 461,19 €

Déficit antérieur d'investissement : 51 271,33 €

Restes à réaliser en 2014 : 144 270,37 €

**Adopté à 14 voix pour et 1 abstention**

#### 3.2 Adoption du compte de gestion

L'assemblée déclare que le compte de gestion

dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur est conforme au compte administratif de la commune.

Il est visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Adopté à l'unanimité**

#### 3.3 Affectation du résultat

Le conseil suite à la validation du compte administratif et du compte de gestion, doit approuver l'affectation du résultat.

#### Résultat de fonctionnement 2013

à affecter : 505 914, 59 €

Solde des restes à réaliser : 144 270,37 €

Affectation en réserve d'investissement : 144 271,00 €

Report en fonctionnement : 361 643,59 €

Solde positif d'investissement 228 250,82 €

**Adopté à l'unanimité**

#### 3.4 Vote des taux de contribution directe

Compte-tenu du prévisionnel établi, des dépenses d'investissement, le Maire propose de ne pas augmenter les taux de contributions pour l'année 2014

**Adopté à l'unanimité**

#### 3.5 Vote du Budget primitif

Le Maire donne lecture du budget et des grandes opérations d'investissement prévues en 2014.

Il fait part des sommes attribuées pour le fonctionnement et les charges fixes telles le personnel communal, les charges d'emprunt.

Il expose les différentes opérations d'investissement : cadre de vie, voirie, rénovation des bâtiments.

Il donne lecture des grandes lignes des chapitres budgétaires.

**Adopté à l'unanimité**

### IV - QUESTIONS DIVERSES

#### Le 1er adjoint

Travail dans la continuité avec la CCBE sur les dossiers liés à l'animation sociale.

# Infos Municipales

## Le 2e adjoint

- Finalise l'accord pour vente voirie
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : P.A.D.D. (Projet d'Aménagement Développement Durable) à blanc présenté par la CCBE.
- Bonne cohésion des communes et travail qui va porter ses fruits

## Le 4e adjoint

- Éclairage public : depuis début décembre test d'une horloge astronomique pour réduire les coûts. Quelques questions restent sur l'utilisation fonctionnelle. Quelques réglages ont déjà été faits
- Equipement de l'église : clocher non éclairé de 23 h à 6 h
- Jeux de l'école : attente de la fin de la période hivernale pour l'installation
- Commission de sécurité : avis favorable sur les sites de l'église et du gymnase

## Le conseiller délégué aux communications

- Appel à la SNCF : Des soucis à la gare sur l'éclairage des voies. Un courrier du Maire est parti cette semaine en ce sens vers la SNCF afin de réparer au plus tôt.

## Prochain Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal de CHABONS aura lieu

**Lundi 10 Mars 2014  
à 18 H 30**

En Mairie Salle du Conseil Municipal



## Message aux Associations

**Un nouveau moyen  
pour annoncer  
votre manifestation**

Associations  
Annoncez vos  
manifestations

Pour mettre en ligne vos manifestations associatives sur le site internet de la commune mais aussi celui de la Communauté de Communes de Bièvre Est et ceux des communes environnantes, rien de plus simple.

Il vous suffit désormais de vous rendre sur le site [chabons.fr](http://chabons.fr) et de remplir le questionnaire prévu à cet effet. Nous réservons de validation, votre manifestation apparaîtra en quelques jours sur l'ensemble des sites.

## Etat Civil 2013 (suite)

### Août à Décembre 2013 Naissances

#### Bienvenue à

1 Août

**Calie DUCHAMP**

Impasse des Halles

13 Août

**Mélia CANTIN**

Chemin de Breillière

**Timéo SEONNET**

Résidence Côté Square

21 Octobre

**Louis GUETAZ**

Chemin de Piotière

5 Novembre

**Louane ALONSO**

Chemin du Barril

22 Novembre

**Elvira CORNELLE**

Route de Grenoble

11 Décembre

**Nolan ANSELME**

Route de Grenoble

### Décès

#### Nous ont quittés

27 Août

**Christian VIAL** - 56 ans

Route du Lac

24 Décembre

**Blanche VIAL** - 68 ans

**Née LAURENT-TROPET**

Chemin Haut Breillière



## Bibliothèque Municipale : Recherche de Bénévoles



Envie de donner un peu de votre temps ?  
Tout cela en fonction de vos envies et de vos disponibilités.

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe de bénévoles et participer à la vie de la bibliothèque à Chabons. N'hésitez pas à contacter la mairie, à passer à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.